

EDITORIAL

Pour revenir sur l'année 2011, je retiendrai deux événements qui ont marqué notre territoire :

- l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco des Causses et Cévennes au titre de l'activité agro-pastorale, avec l'espoir de retombées économiques pour l'agriculture et le tourisme.
- L'abrogation de 3 permis d'exploration de gaz de schiste.

L'impact de l'exploitation de ce type d'énergie sur l'environnement et le rapport estimé entre le changement climatique et l'utilisation des énergies fossiles doit nous inciter à être très vigilants.

Plus proche de nous, le Conseil Municipal est consulté au même titre que le Conseil Communautaire sur l'avant projet de la future charte du Parc National des Cévennes. En 2013, nous déciderons de faire adhérer ou non la commune à la charte dans l'aire d'adhésion (ancienne zone périphérique).

En 2012, l'action du Conseil Municipal sera centrée sur :

- la mise en conformité des captages d'eau potable par l'établissement des périmètres de protection et la réalisation de l'approvisionnement du hameau d'Appias depuis le puit de Rodet
- la conservation et la préservation du patrimoine communal par l'assainissement du bâtiment de la Mairie, l'aménagement du secrétariat et de la salle du conseil avec la réalisation de l'accès handicapés pour ces deux salles ouvertes au public.
- la rénovation et l'amélioration énergétique des gîtes du village de vacances de Saint Roman de Tousque.

Et avec la Communauté de Communes

- la mise en valeur du temple de la Boissonnade, bâtiment historique, par la réalisation de la rampe d'accès aux handicapés et aux personnes à mobilité réduite.

Cette liste ne doit pas nous faire oublier les petits et grands services que la collectivité doit offrir à ses administré(e)s.

Associé au Conseil Municipal, je vous présente mes vœux les plus chaleureux à vous et à tous les vôtres en cette nouvelle année 2012.

Le Maire.
Pierre FESQUET.